

Le 11 août 2020 à 20 heures, 10 élus sont présents, 2 conseillers excusés ont donné pouvoir, le Maire informe de l'ordre du jour.

Adhésion au CAUE

Institué par la loi sur l'architecture du 03 janvier 1977, le Conseil d'Architecture d'urbanisme et l'Environnement (CAUE) est un organisme public indépendant de conseil à la disposition des collectivités et les particuliers, qui peuvent le consulter sur tout projet d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement afin d'en promouvoir la qualité avec le souci permanent d'adaptation aux particularités locales. Le CAUE intervient gratuitement. La cotisation d'adhésion est de 120 € par an.

Tarifs école

Gratuité de la garderie et du péri-éducatif

Le maire rappelle que la création des activités péri éducatives était une conséquence directe de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée de septembre 2014 pour l'année scolaire 2014-2015.

Le dispositif est toujours en place pour l'année scolaire 2020-2021

Le Maire rappelle l'organisation retenue pour appliquer la réforme,

- ce sont trois séances péri éducatives, à la charge de la commune
- elles ont lieu les lundis, mardis et jeudis de 15h45 à 16h45 et elles sont assurées par un agent communal et un animateur de la Fédération Partir.

Le Maire rappelle en outre que le service de garderie est en place à partir de 07h30 le matin, pendant la pause méridienne et jusqu'à 18h30 le soir. Le service est assuré par le personnel communal affecté à l'école.

Le conseil décide de reconduire la prise en charge des frais liés aux animations péri éducatives par la commune ainsi que la garderie.

Tarif du transport du mercredi à la charge des familles

Le Maire rappelle que compte tenu du choix de ne pas assurer le repas du mercredi midi par la cantine de Capdenac, reconduit le service de transport vers Figeac (école Paul Bert pour la restauration) pour les enfants domiciliés à Capdenac qui participent aux animations du centre de loisirs l'après-midi du mercredi.

Il est alors rappelé aux familles que ce dispositif est entièrement facultatif et coute 3 €uros par enfant transporté.

Tarif du repas de cantine

Le prix des repas reste inchangé soit pour l'année 2020/2021 à 2.65 € pour les enfants et 3.26€ pour les adultes.

Délégués FDEL ET ENEDIS

FDEL : Fédération Départementale d'Energies du Lot

Sont désignés Alain BOUDOU et Lucien OLIVER comme délégués titulaires et Nicolas ESPINACO et Guy CAVALIE comme délégués suppléants.

ENEDIS

L'alimentation électrique est un élément crucial dans le fonctionnement de nos communes. En cas d'évènements climatiques ou d'incidents importants, ENEDIS doit tenir la commune au courant de la situation du réseau sur notre territoire à un correspondant « tempête » joignable pendant et en dehors des horaires d'ouverture de la mairie et capable d'orienter ENEDIS pour ses interventions d'urgence. A l'unanimité, Guy CAVALIE est reconduit dans cette fonction.

CCAS Compte de Gestion et Compte Administratif

La comptabilité 2019 du CCAS doit être clôturée afin de valider sa dissolution au 31 décembre 2020, décidée lors du précédent conseil municipal.

Le résultat à la clôture de l'exercice présente un excédent de fonctionnement de 2 299,23€.

L'excédent reporté est de : 2 661,08€

Soit un résultat de clôture de 4 960,31 €

le résultat de clôture du CCAS est affecté au budget communal.

Représentation dans les commissions intercommunales

Les représentants des commissions sont

Commission agriculture, alimentation, forêt

Commission culture et patrimoine

Nicolas ESPINACO

Catherine GREGORY

| | |
|--|--------------------------------|
| Commission eau et assainissement | Guy BATHEROSSE |
| Commission économie, formation, tourisme, développement local | Guy BATHEROSSE |
| Commission enfance, jeunesse, sport, piscines | Josiane SENAC |
| Commission environnement, climat, air, énergie | Alain BOUDOU |
| Commission finances, administration générale | Guy BATHEROSSE Annie IMBERT |
| Commission habitat, aménagement (numérique, cœurs de village), politiques contractuelles | Guy CAVALIE |
| Commission planification, urbanisme, mobilité | Philippe RIMBAUD |
| Commission santé, affaires sociales, service public | Annie IMBERT |
| Commission voirie, éclairage public, bâtiments, déchets ménagers | Georges ISSIOT |

Mise à jour du poste de commandement du PCS (Plan Communal de Sauvegarde)

Le Maire rappelle que les Plans Communaux de Sauvegarde ont été imposés par le PPRI (Plans de Prévention des Risques Inondation).

Le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) a été rédigé par les élus et diffusé régulièrement à la population.

Avec les changements dans l'équipe municipale, les personnes affectées aux différents bureaux de coordination sont à renommer.

Le poste de commandement est tenu par le Maire ou son délégué Guy CAVALIE.

Il est entouré de 5 bureaux, nommés B1-B2-B3-B4-B5

Les B1 et B2 sont chargés de l'accueil et de la communication, ils informent les relais de quartier de leur mission et sont au rapport de ceux-ci à leur retour sur le terrain.

Annie IMBERT responsable du bureau 1 avec Catherine GREGORY comme suppléante et Marie SULKOWSKI comme membre.

Josiane SENAC est titulaire du bureau 2 avec Annie IMBERT comme suppléante et Marie SULKOWSKI comme membre.

Le B3 est chargé de l'anticipation, la coordination et de la conduite des opérations. Il recense les fiches action adaptées à la situation, effectue des points réguliers avec les effectifs et définit les priorités en lien avec les services de l'Etat, le SDIS, la gendarmerie, le Conseil départemental.

Alain BOUDOU est titulaire du B3, avec Valérie BOULESTIN comme suppléante et Christophe DELPEYROUX comme membre.

Le bureau 4 est chargé de la gestion de la logistique, il recense le matériel disponible, prépare le matériel nécessaire, recense le matériel utilisé et anticipe les besoins.

Nicolas ESPINACO est titulaire du B4 avec Catherine GREGORY comme suppléante et Philippe RIMBAUD comme membre.

Le bureau 5 est chargé de l'administration, secrétariat, information

Véronique BOUDOU est responsable du B5 avec Isabelle DESGOUTTES comme suppléante et Christine NIGGLI comme membre.

Georges ISSIOT est responsable du groupe d'intervention, suppléé par Vincent BOGGIO et de l'équipe technique, Didier MAGE, Léo LOUDIERES et Frédéric DOLIQUE.

Le groupe d'accueil, Hébergement ouvre le centre d'accueil, accueille et recense les sinistrés, prépare les locaux, Lucien OLIVER est responsable du groupe d'accueil, suppléé par Jacques MAUREL-CHARTRON, les membres sont Emilie BRUNO, Emilie LATREMOLIERE, Adeline BOUYSSOU, Brice MARTY, Roselyne RATEL.

Avancement des projets

Stade : mise à disposition des nouveaux filets de but et mise en place des abris pour remplaçants.

Rempart Nord : deux devis ont été soumis aux bâtiments de France, en attente des accords de subvention.

Traverse du Port : le programme va être lancé en octobre

Questions diverses

Clayrou : suite au grave accident, une pétition des administrés du village a été levée, pour demander à sécuriser le carrefour en augmentant la visibilité par la coupe d'arbres. Les problèmes liés au stationnement du snack ont été résolus par un gros aménagement des propriétaires.

L'arbre centenaire, classé au patrimoine du PLU a besoin d'être élagué et devient dangereux, il est sur une propriété privée, les propriétaires vont être contactés. Le lavoir demande de l'entretien.

Le Maire lève la séance à 23h20